



René Couzinet

Formulaire de versement des 13% de la taxe d'apprentissage 2022

(Date limite de versement : 31 mai 2022)

Raison sociale :	
N° SIRET :	Code NAF :
Adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Fonction :	
Tél :	E-mail :

Voir le schéma au verso pour le calcul du montant des 13% de la taxe d'apprentissage

Au bénéfice de l'établissement* : **LYCEE PROFESSIONNEL RENE COUZINET CHALLANS**

Montant en lettres :

Montant en chiffres :

*le LP Couzinet est un établissement est habilité à recevoir votre versement avec le code UAI 0850146X (art. 62241-5 du code du travail) et figure sur la liste préfectorale de la région Pays de la Loire 2021.

Mode de paiement :

Par chèque :

Chèque n° :

Banque :

Date du chèque :

Par virement :

IBAN : FR76 1007 1850 0000 0010 0062 219

BIC : TRPUFRP1

Mentionner impérativement TA 2022, votre n° de SIRET et le nom de votre entreprise en libellé de virement afin de nous permettre de vous envoyer votre attestation de virement obligatoire (document à fournir en cas de contrôle).

Fait à :

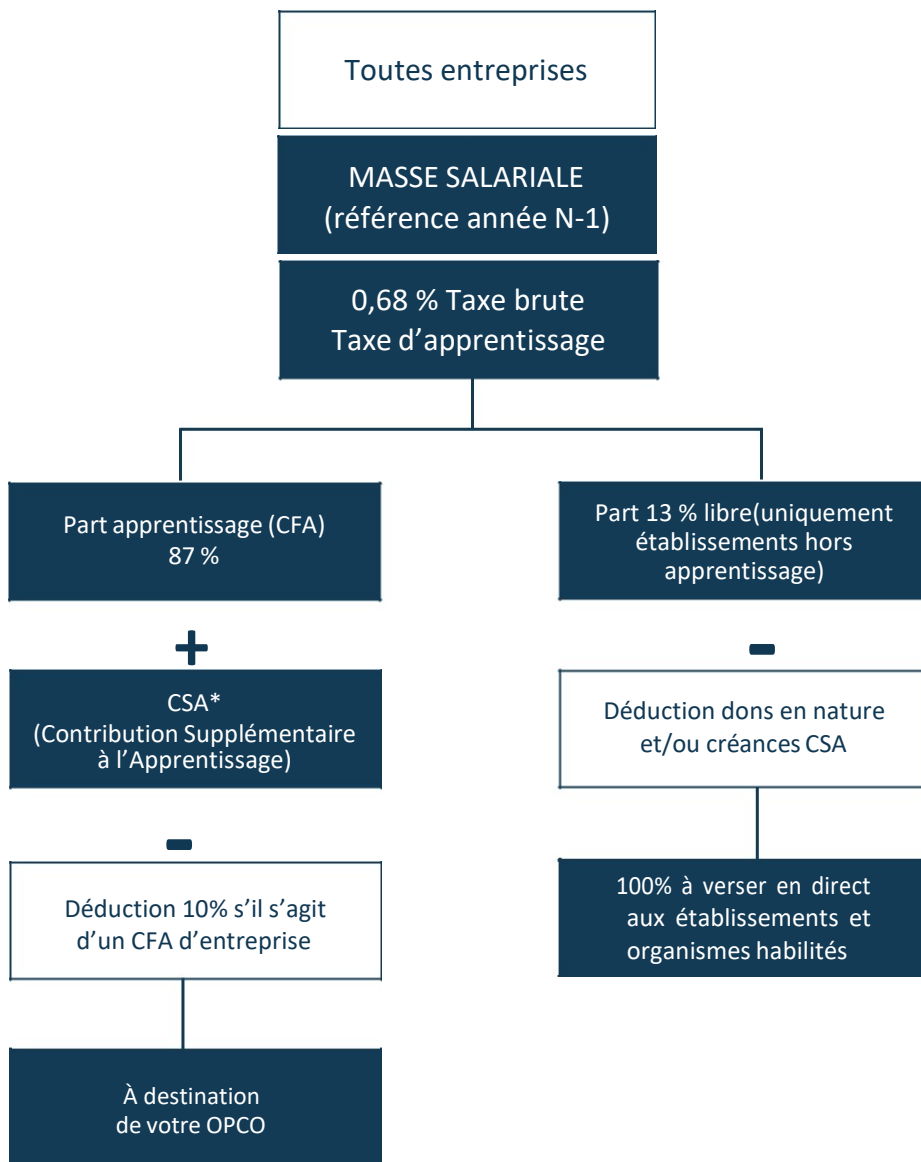
Le :

Signature et cachet de l'établissement



Le nouveau barème, appelé **solde de la taxe d'apprentissage**, correspond à 13% de la taxe d'apprentissage. Dorénavant, cette part doit être versée directement aux établissements de formation habilités que vous souhaitez soutenir.

SCHÉMA DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021



Pour ce faire :

1. Calculez votre masse salariale 2021 afin de déterminer le montant du « solde de la taxe d'apprentissage ».

2. Vérifiez l'habilitation des établissements éligibles sur la liste préfectorale.

Le LP COUZINET est habilité à recevoir votre versement avec le code UAI 0850146X.

3. Versez le montant du « solde de la taxe d'apprentissage » aux établissements habilités

Votre versement doit nous parvenir entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022. À réception, nous vous adressons un reçu avec le montant et la date de versement.

**Les entreprises de 250 salariés et plus qui n'atteignent pas 5% de leur effectif en contrats favorisant l'insertion sont redevables de la CSA.*

Comment verser au LP R. Couzinet?



Par chèque à l'ordre de :

LP R. COUZINET
Taxe Apprentissage
34 BD Jean Yole
85300 CHALLANS



Par virement :

IBAN : FR76 1007 1850 0000 0010 0062 219
BIC : TRPUFRP1